



Aulnay-sous-Bois, le 3 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Moyenne Section 1 de maternelle**.

Afin d'avoir un vrai moment d'accueil, il a été décidé de recevoir les élèves en demi-groupe. Il nous semble important de pouvoir prendre du temps pour la mise en route de cette année et le demi-groupe permet une plus grande disponibilité pour chacun.

Votre enfant sera accueilli le **lundi 2 septembre de 10H30 à 11h30** au sein d'un demi groupe pour 1h d'adaptation afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école dès le **mardi 3 septembre**

Les services de cantine et de garderies débuteront donc pour les MS **le mardi 3 septembre**.

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h25 et à 17h40, Seules les familles dont les enfants sont scolarisés en maternelle, entreront dans l'établissement pour déposer ou revenir chercher leur (s) enfant (s) **en présentant un badge d'accès obligatoire**. Pour les nouvelles familles, pensez à **COLLER sur le document jaune joint les photos** des personnes venant chercher ou déposer votre enfant (Parents, Nourrice) pour la réalisation de votre badge et notez leur nom et le lien avec votre enfant.

Rappel des horaires :

- 7h45 : Garderie
- 8h10/8h30 : entrée en classe
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour des maternelles)
13h05/15 (**entrée portail du milieu comme les élémentaires**)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Les séances d'APC demeureront sur le temps de midi les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15 (calendrier donné à la rentrée).

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter dès le lundi 2 septembre.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement

F.HART

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État



Aulnay-sous-Bois, le 7 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Moyenne Section 2 de maternelle**.

Afin d'avoir un vrai moment d'accueil, il a été décidé de recevoir les élèves en demi-groupe. Il nous semble important de pouvoir prendre du temps pour la mise en route de cette année et le demi-groupe permet une plus grande disponibilité pour chacun.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli **pour 1h le lundi 2 septembre de 9h à 10h**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école dès le **mardi 3 septembre**

Les services de cantine et de garderies débuteront donc pour les MS **le mardi 3 septembre**.

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h25 et à 17h40, Seules les familles dont les enfants sont scolarisés en maternelle, entreront dans l'établissement pour déposer ou revenir chercher leur (s) enfant (s) **en présentant un badge d'accès obligatoire**. Pour les nouvelles familles, pensez à **COLLER sur le document jaune joint les photos** des personnes venant chercher ou déposer votre enfant (Parents, Nourrice) pour la réalisation de votre badge et notez leur nom et le lien avec votre enfant.

Rappel des horaires :

- 7h45 : Garderie
- 8h10/8h30 : entrée en classe
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour des maternelles)
13h05/15 (**entrée portail du milieu comme les élémentaires**)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Les séances d'APC demeureront sur le temps de midi les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15 (calendrier donné à la rentrée).

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter dès le lundi 2 septembre.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement

F.HART

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État



Aulnay-sous-Bois, le 5 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Moyenne Section 2 de maternelle**.

Afin d'avoir un vrai moment d'accueil, il a été décidé de recevoir les élèves en demi-groupe. Il nous semble important de pouvoir prendre du temps pour la mise en route de cette année et le demi-groupe permet une plus grande disponibilité pour chacun.

Votre enfant sera accueilli le **lundi 2 septembre de 10H30 à 11h30** au sein d'un demi groupe pour 1h d'adaptation afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école dès le **mardi 3 septembre**

Les services de cantine et de garderies débuteront donc pour les MS **le mardi 3 septembre**.

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h45 et à 17h45. **La présentation d'un badge est obligatoire** pour accéder aux classes de maternelle. Seules les personnes que vous habilitiez à déposer ou à reprendre votre enfant doivent fournir une photo. Pour les nouvelles familles, vous avez reçu **une planche jaune à renseigner avec photos à nous remettre pour le 28 juin** afin que nous puissions vous réaliser ce badge d'accès.

Rappel des horaires :

- 7h45 : Garderie
- 8h10/8h30 : entrée en classe
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour des maternelles)
13h05/15 (**entrée portail du milieu comme les élémentaires**)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Les séances d'APC demeureront sur le temps de midi les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15 (calendrier donné à la rentrée).

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter dès le lundi 2 septembre.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement
F.HART

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État



Aulnay-sous-Bois, le 7 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Petite Section 1 de maternelle**.

Pour faciliter son adaptation, il est important de verbaliser avec lui dès maintenant sur ce qu'est l'école et sur la séparation à venir.

Dans la vie de votre enfant, cette étape est importante et doit se passer au mieux. Comme il vous l'a été signifié lors du rendez-vous d'inscription, **votre enfant doit être propre à l'entrée de l'école**.

Les vacances d'été sont un moment propice pour cet apprentissage. De même, afin de faciliter son entrée en collectivité, il est nécessaire de commencer, si besoin, à lui imposer des règles de vie qui peuvent certes le frustrer mais seront utiles à son épanouissement au sein d'un groupe.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli au sein d'un demi groupe **pour 1h le lundi 2 septembre de 9h à 10h**.

L'enseignante vous accueillera dans la classe par les portes donnant sur la cour d'honneur.

Ce premier jour, les parents sont invités à rester un petit moment en classe pour accompagner leur enfant vers une activité. La séparation ne doit pas trop tarder même si l'enfant exprime son chagrin, ce qui est normal pour un début d'année. Aussi je vous demanderai de partir rapidement et de nous faire confiance afin de ne pas lui transmettre votre stress.

Mardi 3 septembre, tous les élèves sont conviés à **9h** à l'entrée de leur classe.

Attention, Il n'y aura pas d'école l'après-midi. Nous vous informons qu'il n'y aura ni cantine, ni garderie ce jour pour les petites sections et qu'il faudra être présent à **11h30** devant la porte de la classe **sur la cour d'honneur pour reprendre votre enfant**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école le jeudi 5 septembre avec les horaires suivants :

- Garderie du matin 7h45 jusque 8h10.
- Ouverture des portes à partir de 08h10 jusqu'à 08h30.
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour d'honneur)
13h05 – 13h15 (entrée portail du milieu comme les élémentaires)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h45 et à 17h45. **La présentation d'un badge est obligatoire** pour accéder aux classes de maternelle. Seules les personnes que vous habilitiez à déposer ou à reprendre votre enfant doivent fournir une photo. Pour les nouvelles familles, vous trouverez, ci-jointe, **une planche vierge à renseigner avec photos à nous remettre pour le 28 juin** afin que nous puissions vous réaliser ce badge d'accès.

Un aménagement du temps scolaire sera consenti pour les familles qui le désirent de septembre à décembre afin que votre enfant puisse faire la sieste à la maison. Une circulaire d'engagement vous sera donnée à la rentrée.

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter **dès le lundi 2 septembre**.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement
F.HART



Aulnay-sous-Bois, le 7 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Petite Section 1 de maternelle**.

Pour faciliter son adaptation, il est important de verbaliser avec lui dès maintenant sur ce qu'est l'école et sur la séparation à venir.

Dans la vie de votre enfant, cette étape est importante et doit se passer au mieux. Comme il vous l'a été signifié lors du rendez-vous d'inscription, **votre enfant doit être propre à l'entrée de l'école**.

Les vacances d'été sont un moment propice pour cet apprentissage. De même, afin de faciliter son entrée en collectivité, il est nécessaire de commencer, si besoin, à lui imposer des règles de vie qui peuvent certes le frustrer mais seront utiles à son épanouissement au sein d'un groupe.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli au sein d'un demi groupe **pour 1h le lundi 2 septembre de 10h30 à 11h30**.

L'enseignante vous accueillera dans la classe par les portes donnant sur la cour d'honneur.

Ce premier jour, les parents sont invités à rester un petit moment en classe pour accompagner leur enfant vers une activité. La séparation ne doit pas trop tarder même si l'enfant exprime son chagrin, ce qui est normal pour un début d'année. Aussi je vous demanderai de partir rapidement et de nous faire confiance afin de ne pas lui transmettre votre stress.

Mardi 3 septembre, tous les élèves sont conviés à **9h** à l'entrée de leur classe.

Attention, Il n'y aura pas d'école l'après-midi. Nous vous informons qu'il n'y aura ni cantine, ni garderie ce jour pour les petites sections et qu'il faudra être présent à **11h30** devant la porte de la classe **sur la cour d'honneur pour reprendre votre enfant**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école le jeudi 5 septembre avec les horaires suivants :

- Garderie du matin 7h45 jusque 8h10.
- Ouverture des portes à partir de 08h10 jusqu'à 08h30.
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour d'honneur)
13h05 – 13h15 (entrée portail du milieu comme les élémentaires)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h45 et à 17h45. **La présentation d'un badge est obligatoire** pour accéder aux classes de maternelle. Seules les personnes que vous habilitiez à déposer ou à reprendre votre enfant doivent fournir une photo. Pour les nouvelles familles, vous trouverez, ci-jointe, **une planche vierge à renseigner avec photos à nous remettre pour le 28 juin** afin que nous puissions vous réaliser ce badge d'accès.

Un aménagement du temps scolaire sera consenti pour les familles qui le désirent de septembre à décembre afin que votre enfant puisse faire la sieste à la maison. Une circulaire d'engagement vous sera donnée à la rentrée.

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter **dès le lundi 2 septembre**.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement
F.HART



Aulnay-sous-Bois, le 3 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Petite Section 2 de maternelle**.

Pour faciliter son adaptation, il est important de verbaliser avec lui dès maintenant sur ce qu'est l'école et sur la séparation à venir.

Dans la vie de votre enfant, cette étape est importante et doit se passer au mieux. Comme il vous l'a été signifié lors du rendez-vous d'inscription, **votre enfant doit être propre à l'entrée de l'école**.

Les vacances d'été sont un moment propice pour cet apprentissage. De même, afin de faciliter son entrée en collectivité, il est nécessaire de commencer, si besoin, à lui imposer des règles de vie qui peuvent certes le frustrer mais seront utiles à son épanouissement au sein d'un groupe.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli au sein d'un demi groupe **pour 1h le lundi 2 septembre de 9h à 10h**.

L'enseignante vous accueillera dans la classe par les portes donnant sur la cour d'honneur.

Ce premier jour, les parents sont invités à rester un petit moment en classe pour accompagner leur enfant vers une activité. La séparation ne doit pas trop tarder même si l'enfant exprime son chagrin, ce qui est normal pour un début d'année. Aussi je vous demanderai de partir rapidement et de nous faire confiance afin de ne pas lui transmettre votre stress.

Mardi 3 septembre, tous les élèves sont conviés à **9h** à l'entrée de leur classe.

Attention, Il n'y aura pas d'école l'après-midi. Nous vous informons qu'il n'y aura ni cantine, ni garderie ce jour pour les petites sections et qu'il faudra être présent à **11h30** devant la porte de la classe **sur la cour d'honneur pour reprendre votre enfant**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école le jeudi 5 septembre avec les horaires suivants :

- Garderie du matin 7h45 jusque 8h10.
- Ouverture des portes à partir de 08h10 jusqu'à 08h30.
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour d'honneur)
13h05 – 13h15 (entrée portail du milieu comme les élémentaires)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h45 et à 17h45. **La présentation d'un badge est obligatoire** pour accéder aux classes de maternelle. Seules les personnes que vous habilitiez à déposer ou à reprendre votre enfant doivent fournir une photo. Pour les nouvelles familles, vous trouverez, ci-jointe, **une planche vierge à renseigner avec photos à nous remettre pour le 28 juin** afin que nous puissions vous réaliser ce badge d'accès.

Un aménagement du temps scolaire sera consenti pour les familles qui le désirent de septembre à décembre afin que votre enfant puisse faire la sieste à la maison. Une circulaire d'engagement vous sera donnée à la rentrée.

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter **dès le lundi 2 septembre**.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement
F.HART



Aulnay-sous-Bois, le 7 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Petite Section 2 de maternelle**.

Pour faciliter son adaptation, il est important de verbaliser avec lui dès maintenant sur ce qu'est l'école et sur la séparation à venir.

Dans la vie de votre enfant, cette étape est importante et doit se passer au mieux. Comme il vous l'a été signifié lors du rendez-vous d'inscription, **votre enfant doit être propre à l'entrée de l'école**.

Les vacances d'été sont un moment propice pour cet apprentissage. De même, afin de faciliter son entrée en collectivité, il est nécessaire de commencer, si besoin, à lui imposer des règles de vie qui peuvent certes le frustrer mais seront utiles à son épanouissement au sein d'un groupe.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli au sein d'un demi groupe **pour 1h le lundi 2 septembre de 10h30 à 11h30**.

L'enseignante vous accueillera dans la classe par les portes donnant sur la cour d'honneur.

Ce premier jour, les parents sont invités à rester un petit moment en classe pour accompagner leur enfant vers une activité. La séparation ne doit pas trop tarder même si l'enfant exprime son chagrin, ce qui est normal pour un début d'année. Aussi je vous demanderai de partir rapidement et de nous faire confiance afin de ne pas lui transmettre votre stress.

Mardi 3 septembre, tous les élèves sont conviés à **9h** à l'entrée de leur classe.

Attention, Il n'y aura pas d'école l'après-midi. Nous vous informons qu'il n'y aura ni cantine, ni garderie ce jour pour les petites sections et qu'il faudra être présent à **11h30** devant la porte de la classe **sur la cour d'honneur pour reprendre votre enfant**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école le jeudi 5 septembre avec les horaires suivants :

- Garderie du matin 7h45 jusque 8h10.
- Ouverture des portes à partir de 08h10 jusqu'à 08h30.
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour d'honneur)
13h05 – 13h15 (entrée portail du milieu comme les élémentaires)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h45 et à 17h45. **La présentation d'un badge est obligatoire** pour accéder aux classes de maternelle. Seules les personnes que vous habilitiez à déposer ou à reprendre votre enfant doivent fournir une photo. Pour les nouvelles familles, **une planche vierge à renseigner avec photos est à nous remettre pour le 28 juin** afin que nous puissions vous réaliser ce badge d'accès.

Un aménagement du temps scolaire sera consenti pour les familles qui le désirent de septembre à décembre afin que votre enfant puisse faire la sieste à la maison. Une circulaire d'engagement vous sera donnée à la rentrée.

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter **dès le lundi 2 septembre.**

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement
F.HART



Aulnay-sous-Bois, le 7 JUIN 2024

Chers Parents,

Votre enfant entrera en classe de **Moyenne Section 1 de maternelle**.

Afin d'avoir un vrai moment d'accueil, il a été décidé de recevoir les élèves en demi-groupe. Il nous semble important de pouvoir prendre du temps pour la mise en route de cette année et le demi-groupe permet une plus grande disponibilité pour chacun.

Afin d'être au maximum disponible pour chacun d'eux, votre enfant sera accueilli **pour 1h le lundi 2 septembre de 9h à 10h**.

Nous commencerons à prendre le vrai rythme de l'école dès le **mardi 3 septembre**

Les services de cantine et de garderies débuteront donc pour les MS **le mardi 3 septembre**.

A 7h45, de 8h10 à 8h30, à 16h25 et à 17h40, Seules les familles dont les enfants sont scolarisés en maternelle, entreront dans l'établissement pour déposer ou revenir chercher leur (s) enfant (s) **en présentant un badge d'accès obligatoire**. Pour les nouvelles familles, pensez à **COLLER sur le document jaune joint les photos** des personnes venant chercher ou déposer votre enfant (Parents, Nourrice) pour la réalisation de votre badge et notez leur nom et le lien avec votre enfant.

Rappel des horaires :

- 7h45 : Garderie
- 8h10/8h30 : entrée en classe
- Pause méridienne :
11h25 (sortie sur la cour des maternelles)
13h05/15 (**entrée portail du milieu comme les élémentaires**)
- Fin des cours : 16h25
- Fin de l'étude/garderie : 17h45

Les séances d'APC demeureront sur le temps de midi les lundis et jeudis de 11h30 à 12h15 (calendrier donné à la rentrée).

Vous trouverez dans cet envoi la liste de fournitures à apporter dès le lundi 2 septembre.

Je vous souhaite d'excellentes vacances.

Cordialement.

La Cheffe d'Etablissement

F.HART

Groupe scolaire PROTECTORAT SAINT JOSEPH
Établissement Privé sous Contrat d'Association avec l'État